



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MERCREDI 11 MAI 2011
à ANSE (69)**

COMPTE-RENDU

Partis de Lyon-Gerland, nous avons été rejoints sur place, à la Mairie de ANSE, par les personnes venues en voiture. Nous étions 52 participants porteurs de 19 pouvoirs pour cette Assemblée Générale dans la salle du conseil de la mairie de Anse.

Jean-François GROS, après avoir excusé les absents, ouvre la séance et remercie M. Daniel POMERET, Maire de Anse, pour son accueil et lui passe la parole.



Monsieur POMERET nous présente sa commune. Située aux portes du Beaujolais, la commune s'étend sur une superficie de 1523 ha, elle compte environ 6000 habitants et fait partie de la « Communauté de Communes Beaujolais-Saône-Pierres Dorées ».

Anse est considérée comme une commune semi-urbaine, semi-rurale avec environ 200 ha de vigne (coteau vignoble du Beaujolais).

C'est aussi une commune moderne avec écoles, collèges et tous les services.

Cette commune possède en outre un centre historique important ; de son époque gallo-romaine sont restés de nombreux vestiges.

La commune est traversée par des voies de communication de haut trafic dont les autoroutes A6 et A46. Elle se situe au confluent de deux rivières : la Saône et l'Azergues.

Un camping 4 étoiles « Les Portes du Beaujolais », sur environ 1 ha propose des hébergements en chalets SPA, chalets bois.



Il existe aussi un petit train de 6 km aller-retour à l'écartement de voie de 38 cm, au départ de Anse vers le lieu dit « Le Colombier » avec desserte du camping.



Abordant l'aménagement du site du Bordelan (environ 400 ha) entre Anse et Villefranche-sur-Saône, M. POMERET précise que ce site était, à l'origine, occupé par des prairies. Dès l'année 1980, des dragages ont été effectués dans le lit majeur de la Saône afin d'extraire les matériaux et créer un plan d'eau aménageable : le plan d'eau du Colombier (120 ha environ) réaménagé pour la baignade et les loisirs.

En ce qui concerne le futur port de plaisance du Bordelan, M. POMERET précise que le projet est réalisé en plein accord avec l'Etat et les collectivités locales (Région, Département, communauté de communes et d'agglomération). En l'état actuel des études, le projet comprendrait 160 anneaux pour des bateaux de 4 à 12 m.

Il devrait constituer le port de plaisance de l'agglomération lyonnaise.

1 – Rapport moral

Le rapport moral présenté par Jean-François GROS, Président de Promofluvia fait un rappel de ce qui fait les valeurs de notre association.

Il est souligné ensuite les bonnes relations entretenues avec les partenaires institutionnels VNF et CNR ainsi que les bons contacts avec les, C.C.I. de Vienne, de Lyon et Villefranche-sur-Saône.

Jean-François GROS présente le déroulement des activités de 2010 :

- Le voyage à Sète des 1^{er} et 2 juillet
- Les nombreuses réunions pour la préparation de notre intervention pour le simulateur de pilotage
- Un rôle de conseil et d'assistance :
 - Conseils au projet du port de l'Isle des Sables à Fourques
 - Enquête à Ternay pour le site de gestion de déchets SITA/FD
 - Animation par Bernard CELLE d'un débat organisé par le Maire de Portes-les-Valence sur le transport fluvial

Il est ensuite évoqué quelques activités dans lesquelles Promofluvia s'est investie au cours de l'année 2010

Etude pour la navigation de plaisance sur le Grand Lyon Une étude sur la navigation de plaisance pour le compte du Grand Lyon a été conduite par notre association. Cette étude a démontré que l'absence de port de plaisance à Lyon nuit à la pratique de la plaisance locale et de passage. Les adhérents plaisanciers ont présenté des propositions afin d'améliorer l'accueil dans les ports et haltes fluviales.

« **5 à 7** » Un 5 à 7 a été organisé le 13 janvier 2011 sur le thème « la voie d'eau intelligente ». Les interventions de Philippe PULICANI de VNF et Gilles DUREL de la CNR ont suscité un débat très intéressant. Le projet de centre de déchet de Ternay a été présenté à la fin du 5 à 7 par M. ELOI de la société SITA/FD.

Commission transport Les travaux de la commission transport animée par Jacques SEIVE se sont déroulés en liaison avec la Maison du Fleuve Rhône et avec VNF.

Les compagnons du fleuve Le club « les compagnons du fleuve » est hébergé par Promofluvia et parrainé par l'ADR et la Maison du Fleuve Rhône. De nombreuses activités ont eu lieu en 2010. M. Jacques Edouard MOUNIER, très impliqué dans cette affaire, souhaite conserver le réseau de relations existant.

Corive Cette année pas de manifestation spécifique pour les Maires mais une présence fréquente de Promofluvia à travers divers contacts et interventions. En outre, comme demandé à la dernière Assemblée Générale M. Daniel BRAVIN, entouré d'un petit groupe de volontaires, doit formuler des propositions et réaliser un support pédagogique pour présenter le rôle de Promofluvia aux élus.

Fonctionnement de l'association, adhésions Le nombre d'adhérents est stable. De nouveaux membres actifs sont arrivés.

Perspectives 2011

5 à 7 Le 23 juin un prochain 5 à 7 est programmé présenté par Paul PIERRON sur le thème « la navigation fluviale des marchandises à travers le monde ».

Liens avec l'ADR Poursuite du fonctionnement avec l'ADR, même dans une perspective éventuelle de locaux séparés

Transport Nécessité de réinvestir dans le développement du transport fluvial à travers les travaux de la commission transports et la convention à venir avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vienne.

La traile d'Ampuis, un exemple de ce qui pourrait être fait ailleurs

Préparation du débat public Saône Moselle Prévoir l'organisation d'un voyage d'études des adhérents et des élus afin de connaître le site et pouvoir intervenir au cours du débat public Saône Moselle qui doit être lancé en 2012

Le simulateur de pilotage opérationnel en 2012 doit aboutir à la signature prochaine de conventions

Locaux suite à la décision prise par la CNR et le CAF d'installer le simulateur au Port Edouard Herriot, le comité directeur de Promofluvia décide le déménagement de notre association au Port, rue de Dole. Le transfert doit avoir lieu début 2012. En application de l'article 3 de nos statuts il est proposé de ratifier ce changement de siège.

Le rapport et la ratification du changement de siège sont votés à l'unanimité.

2 – Rapport financier – Bilan (exercice 2010) Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport financier pour le bilan de l'exercice 2010, présenté par Roland BERNARD, trésorier de l'association a reçu un accord des Commissaires aux comptes Monique ULMANN et Jacques FAURE.

Le rapport financier et le rapport des Commissaires aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

3 – Projet de budget 2011

Le rapport de budget est présenté en déficit.

Le rapport de budget prévisionnel 2011 est adopté par 51 voix et
1 abstention

4 – Rapport des commissions



Commission formation

Le rapport est présenté par Jean-Pierre CLOAREC. L'activité a enregistré une baisse sensible dûe à l'agrément accordé à trois nouveaux organismes. La mise en place du simulateur sera l'occasion de proposer simultanément un stage de formation « Radar ».

Commission communication

Présenté par Marie MORETTON. Continuation de ce qui a été mis en place l'année dernière, le site internet a largement évolué grâce au groupe Règlementation.

Groupe règlementation

Présenté par Jacques-Edouard MOUNIER. Les volumineuses informations recueillies sur la règlementation fluviale, ainsi qu'une foire aux questions, un glossaire de termes juridiques et une recherche cartographique des RPP (règlement particulier de police) sont accessibles sur le site internet. La société qui a développé ce site, Jacques BOIT, a créé un outil de structuration de base de données baptisé Naviginf-eau qui permet de trouver rapidement l'information recherchée.

M. Jacques BOIT présente l'évolution de ce site.

Bulletin nouvelles du bord

Présenté par Jean-Paul DUMONTIER : l'année 2010 a vu la réalisation de 4 numéros. L'amélioration de la page «statistiques» est toujours en cours.

5 – Conclusion

Jean-François GROS précise que l'année 2010 a été une année dense et une année de croissance forte du trafic fluvial et remercie notamment les membres des comités et groupes de travail.

L'Assemblée Générale est close à 12h00

NOTA : le texte complet des rapports ci-dessus mentionnés peut être consulté sur le site de l'association ou être transmis à ceux qui en feraient la demande.